

Nombre de  
membres en  
exercice

**95**

Présents et  
représentés

**91**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND ANNECY**

**SEANCE du 25 MAI 2023**

L'an deux mille vingt-trois

Le vingt cinq du mois de mai à dix-huit heures

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le seize mai deux mille vingt-trois, s'est réuni Espace Périaz à Annecy (Seynod) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

### Délibération

Date de mise  
en ligne

15 JUIN 2023

Déposée en  
Préfecture le

14 JUIN 2023

### Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Gilles ARDIN, Olivier BARRY, Isabelle BASTID, Michel BEAL, Alexandra BEAUJARD, Marie BERTRAND, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Bilel BOUCHETIBAT, Stéphane BOUCLIER, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Pierre BRUYERE, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Odile CERIATI-MAURIS, Martine COUTAZ, Sandrine DALL'AGLIO, Roland DAVIET, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Gilles FRANÇOIS, Pierre GEAY, Anthony GRANGER, Fabienne GREBERT, Aurélie GUEDRON, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, François LAVIGNE-DELVILLE, Christiane LAYDEVANT, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Karine LEROY, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Pierre-Louis MASSEIN, Antoine de MENTHON, Catherine MERCIER-GUYON, Patricia MERMOZ, Thomas MESZAROS, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Michel MUGNIER-POLLET, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Raymond PELLICIER, Marie-Luce PERDRIX, Christian PETIT, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Didier SARDA, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIAN, Marie-Odile DUBOIS (suppléante de Jean-François GIMBERT)

### Avaient donné procuration

Jacques ARCHINARD à Gilles VIVIAN, François ASTORG à Alexandre MULATIER-GACHET, Nicole BLOC à Elisabeth LASSALLE, Corinne BOULAND à Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Vanessa BRUNO à Didier SARDA, Christel CASSET à Gilles ARDIN, Lola CECCHINEL à Bénédicte SERRATE, Henri CHAUMONTET à Isabelle BASTID, David DUBOSSON à Fabienne DULIEGE, Elisabeth EMONET à Gérard PASTOR, Chantale FARMER à Marion LAFARIE, Fabien GERY à Benjamin MARIAS, Viviane MARLE à Samuel DIXNEUF, Aurélien MODURIER à Xavier OSTERNAUD, Tony PESSEY à Jean-Luc RIGAUT, Christian ROPHILLE à Christian ANSELME, Yannis SAUTY à Pierre GEAY, Guillaume TATU à Pierre-Louis MASSEIN

### Etaient excusé(e)s

Frédérique BANGUÉ, Noëlle DELORME, Frédérique KHAMMAR, Christophe PONCET

Alexandre MULATIER-GACHET est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20230525-11891-DE-1-1  
en date du 14/06/23 ; REFERENCE ACTE : DEL-2023-139

## OBJET

### COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET SEMNOZ

Denis DUPERTHUY, rapporteur

Pour le vote de cette question, la présidence est assurée par Ségolène GUICHARD, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente.

			CA 2022	CA 2021
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	Chap 002	Résultat d'exploitation reporté	0,00	485 576,18
	Chap 011	Charges à caractère général	1 049 695,63	634 999,73
	Chap 012	Charges de personnel et frais assimilés	1 299 880,70	835 256,10
	Chap 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 112 795,51	751 312,88
	Chap 65	Autres charges de gestion	3 666,39	2 189,17
	Chap 66	Charges financières	160 000,00	137 275,47
	Chap 67	Charges exceptionnelles	67 073,76	30 147,69
			<b>3 693 111,99 €</b>	<b>2 876 757,22 €</b>
RECETTES	Chap 002	Résultat d'exploitation reporté	706 524,96	0,00
	Chap 013	Atténuations de charges	8 514,86	69 909,57
	Chap 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	101 811,17	101 811,17
	Chap 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de service	1 875 807,97	1 227 479,84
	Chap 74	Subventions d'exploitation	857 722,85	1 308 320,53
	Chap 75	Autres produits de gestion courante	114 867,88	71 497,16
	Chap 77	Produits exceptionnels	31 051,26	804 263,91
			<b>3 696 300,95 €</b>	<b>3 583 282,18 €</b>
<b>RESULTAT FONCTIONNEMENT</b>			<b>3 188,96 €</b>	<b>706 524,96 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	Chap 001	Résultat de l'exercice précédent	0,00	391 701,15
	Chap 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	101 811,17	101 811,17
	Chap 16	Emprunts et dettes assimilées	411 340,40	404 744,09
	Chap 20	Immobilisations incorporelles	5 300,00	4 350,00
	Chap 21	Immobilisations corporelles	220 916,62	335 032,86
	Chap 23	Immobilisations en cours	364 337,35	55 127,17
			<b>1 103 705,54 €</b>	<b>1 292 766,44 €</b>
RECETTES	Chap 001	Résultat de l'exercice précédent	162 373,70	0,00
	Chap 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 112 795,51	751 312,88
	Chap 13	Subventions d'investissement	0,00	703 827,26
	Chap 16	Emprunts et dettes assimilées	250,00	0,00
			<b>1 275 419,21 €</b>	<b>1 455 140,14 €</b>
<b>RESULTAT INVESTISSEMENT</b>			<b>171 713,67 €</b>	<b>162 373,70 €</b>
		Restes à encaisser	0,00	0,00
		Restes à payer	1 440,00	76 196,91
<b>DISPONIBLE D'INVESTISSEMENT</b>			<b>170 273,67</b>	<b>86 176,79</b>
<b>SOLDE NET</b>			<b>173 462,63 €</b>	<b>792 701,75 €</b>

Le budget Semnoz dégage un disponible de 173.462 € (CA 2021 : 792.701 €).

Il est à noter que la saison hivernale a été bonne.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

### **Dépenses :**

La section de fonctionnement présente en dépenses un taux de réalisation de 93,30 % (CA 2021 : 78 %, CA 2020 : 96 %).

Les charges à caractère général (chapitre 011) s'élèvent à 1.049.695 € (CA 2021 : 634.999 €, CA 2020 : 888.774 €) et présentent un taux de réalisation de 93,40 % (CA 2021 : 47,40 %, CA 2020 : 96 %). Elles concernent essentiellement les dépenses d'entretien de matériel (télésièges), les fluides et la fourniture d'énergie.

Les frais de personnel présentent un taux de réalisation de 90 % (CA 2021 : 91 %, CA 2020 : 93 %).

Les frais financiers (chapitre 66) s'élèvent à 160.000 € (CA 2021 : 137.275 €, CA 2020 : 178.256 €).

Les charges exceptionnelles (chapitre 67) de 67.073 € (CA 2021 : 30.147 €) comptabilisent principalement l'annulation de titres sur exercices antérieurs.

Les opérations d'ordre de 1.112.795 € (CA 2021 : 751.312 €, CA 2020 : 749.647 €) couvrent les dotations aux amortissements des immobilisations, notamment pour le Télémix.

### **Recettes :**

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 2.989.775 € (CA 2021 : 3.583.282 €, CA 2020 : 2.949.546 €) avec un taux de réalisation de 76 % (CA 2021 : 97 %, CA 2020 : 83 %) et comptabilisent :

- les produits des services pour 1.875.807 € (CA 2021 : 1.227.479 €, CA 2020 : 1.426.790 €) (chapitre 70) ;
- les subventions d'exploitation pour 857.722 € (CA 2021 : 1.308.320 €, CA 2020 : 1.288.282 €) dont 855.020 € (CA 2021 : 643.000 €) reçus du budget principal et 2.700 € du Département ;
- les loyers et redevances des DSP pour 113.335 € (CA 2021 : 71.497 €, CA 2020 : 90.256 €) (chapitre 75). Ceux-ci sont ajustés en fonction du chiffre d'affaires de la station ;
- les produits exceptionnels pour 31.051 € (CA 2021 : 804.263 € pour les aides reçues dans le cadre de la crise sanitaire, CA 2020 : 41.219 €) (chapitre 77), notamment des cessions d'actif.

La section de fonctionnement dégage un disponible de 3.188 € (CA 2021 : 706.524 €, CA 2020 : -485.576 €).

Ce résultat s'explique par :

- une bonne saison hivernale 2021-2022 ;
- un maintien des charges courantes.

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Les dépenses d'équipement présentent un volume de 590.553 € (CA 2021 : 390.159 €, CA 2020 : 163.761 €), dont principalement :

- Grande inspection panoramique : 44.954 €,
- Grande inspection gare motrice : 12.510 €,
- Lot 2 – Télésiège débrayable mixte : 324.356 €.

Ces dépenses d'investissement sont financées par des opérations d'ordre (chapitre 040) pour 1.112.795 €.

La section d'investissement dégage un excédent de financement de 170.273 € (CA 2021 : 86.176 €, CA 2020 : 317.138 €) après prise en compte des restes à réaliser.

L'exercice 2022 dégage au final un disponible global de 173.462 € (CA 2021 : 792.701 €, CA 2020 : -168.437 €) qui sera affecté en section de fonctionnement du budget supplémentaire 2023.

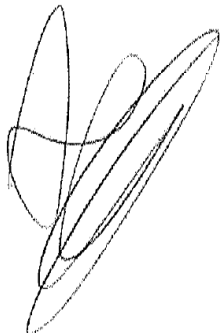
**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :**

d'approuver ce compte administratif 2022 du budget Semnoz.

**LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Voix POUR : 90  
NON-VOTANT(S) : 1 (Frédérique LARDET)

Le Secrétaire de séance,



Alexandre MULATIER-GACHET

Pour extrait conforme  
Pour la Présidente et par délégation,  
Le Directeur Général,



Sébastien LENOIR.